



COMMUNE DE MORVILLARS

CONSEIL MUNICIPAL DU 27 MARS 2013
PROCES VERBAL

L'an deux mille treize, le 27 mars à 19 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie,

Etaient présents : Françoise RAVEY, Maire,
Mesdames et Messieurs : Jean-François BOICHARD - Lydie BAUMGARTNER - Sabine GAY -
Yoann GROSDÉMOUGE - David LAVALETTE - Virginie LAVIE - Didier PIERRE - Eric RUCHTI -
Michelle SCHLATTER - Vincent SPADARO - Jean-Daniel TREIBER - Joëlle ZUMBIHL.

Etait excusée : Nora MANSOUR (pouvoir Jean Daniel TREIBER).

Le Maire ouvre la séance.

L'appel des membres est réalisé par la signature de la feuille de présence. Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions. Monsieur Didier PIERRE est désigné secrétaire de séance. Le compte rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2013 est approuvé à l'unanimité.

1/ REFORME DES RYTHMES SCOLAIRES

Rapporteur : Lydie BAUMGARTNER

Le décret n° 2013-77 du 24 janvier 2013 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires et la circulaire d'application n° 2013-017 du 6 février 2013 ont fait l'objet de plusieurs réunions :

- entre élus du territoire de Belfort,
- entre les membres du conseil municipal de Morvillars,
- entre Mme le Maire et les élus de Charmois et Froidefontaine,
- entre les membres de la commission enfance jeunesse.

Et le 13 mars dernier, entre les élus de Morvillars, l'équipe enseignante et les parents d'élèves. Madame le Maire a donné les raisons de la décision du conseil municipal de repousser l'application à la rentrée 2014/2015.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de confirmer la décision de Mme le Maire,
- de reporter à la rentrée 2014/2015 l'application du décret 2013-77 relatif à l'organisation du temps scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires.

2/ RECONDUCTION DE LA CONVENTION FRANCAS

Rapporteur : Lydie BAUMGARTNER

Une convention lie la commune de Morvillars et les Francas du Territoire de Belfort pour l'animation périscolaire du matin – midi et soir.

Ce service est un véritable atout pour les familles du village.

Environ - 15 enfants sont accueillis le matin,

- 60 enfants sont accueillis le midi,
- 35 enfants sont accueillis le soir.

Deux personnes employées par les Francas et trois personnels communaux encadrent les enfants. Afin de fonctionner avec le calendrier scolaire et non annuel, il est proposé de reconduire la convention jusqu'au 4 juillet 2014.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de se prononcer sur le renouvellement de la convention avec les Francas du territoire de Belfort jusqu'au 4 juillet 2014,
- d'autoriser le maire à signer le contrat et tout document afférent.

3/ DEMANDES DE SUBVENTIONS

Rapporteur : Joëlle ZUMBHIL

BANQUE ALIMENTAIRE

Les Banques Alimentaires fondent leurs actions sur les valeurs de don et partage pour aider l'homme à se restaurer. Elles sont des passeurs de denrées par la collecte gratuite de produits alimentaires et la redistribution aux personnes nécessiteuses en partenariat étroit avec un réseau local d'associations et CCAS. Elles sont animées principalement par des bénévoles avec la collaboration de salariés. En tant qu'acteurs incontournables de la lutte contre l'exclusion. La banque alimentaire du Doubs Territoire de Belfort et Haute Saône sollicite la commune pour une subvention de 250 €.

PEP 90

C'est un réseau associatif national, acteur majeur de l'éducation populaire et de l'économie sociale et solidaire avec :

- * deux domaines d'action : - le social et le médico-social - l'éducation et les loisirs
- * et deux valeurs fondatrices : la laïcité et la solidarité.

Il est composé d'une fédération générale, 23 unions régionales et 95 associations départementales.

L'association PEP 90 sollicite la commune pour une subvention de fonctionnement.

CROIX ROUGE

La Croix rouge Française adresse à la commune son rapport d'activité 2012 et une demande de subvention pour 2013.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de se conformer à la volonté de ne pas octroyer de subventions aux associations en se concentrant sur l'aide aux personnes en difficulté par le biais du CCAS,
- l'aide aux associations est assurée par le prêt des locaux communaux.

4/ RESTRUCTURATION DE LA RESTAURATION SCOLAIRE ET REHABILITATION DE L'ÉCOLE PUBLIQUE COMMUNALE – NOUVEAU PLAN DE FINANCEMENT

Rapporteur : Françoise RAVEY

Le projet de restructuration du périscolaire - de restauration scolaire et de réhabilitation de l'école publique de Morvillars a été présenté le 30 octobre 2012 au Conseil Municipal.

Ce dossier initial d'un montant de 613 000 € HT, n'est possible que si la commune peut réunir au minimum 60 % de subventions. Aussi au vu du contexte économique actuel, il est préférable de partager en deux phases nos travaux et ainsi parer à une éventuelle dépense supplémentaire.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité:

- d'approuver le nouveau plan de financement tel que présenté,
- d'autoriser Mme le Maire à solliciter les subventions individuellement à chaque organisme,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tous documents afférents.

Rapporteur : Françoise RAVEY

De Même, au vu de l'évolution du dossier il a été nécessaire de réunir la Commission d'Appel d'Offre pour accepter le nouveau devis de l'architecte.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de valider la décision de la commission d'appel d'offre concernant le nouveau montant du devis de l'architecte F SOLMON.

Et dans la continuité

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser Mme le Maire à lancer la consultation pour les entreprises de travaux,
- et d'autorise Mme le Maire à signer tout document afférent.

5/ OPERATION ZERO PESTICIDE- DEMANDE DE SUBVENTION

Rapporteur : JF BOICHARD

Lors de la séance du 30 janvier dernier le Conseil Municipal a approuvé l'appel à projet intitulé « zéro pesticide en Franche Comté » initié par le Conseil Régional de Franche Comté et l'Agence de l'Eau. La commune de Morvillars a répondu à cette offre et son dossier a été retenu. Pour compléter cette démarche, Mr Desforges et Jérémy Tisserand auront plusieurs formations pour mettre en place un fleurissement favorisant la biodiversité et l'utilisation de plantes vivaces. Un diagnostic et un plan de désherbage communal sont proposés par la Fédération Régionale de Défense contre des Organismes Nuisibles de Franche-Comté (FREDON).

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'autoriser la réalisation du diagnostic et du plan d'actions,
- d'autoriser Mme le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent.

6/ MOTION DE SOUTIEN AU MAIRE DE VESCEMONT

Rapporteur : Françoise RAVEY

L'Association des Maires du Territoire de Belfort interpelle le Conseil Municipal sur la situation de Monsieur Gaidot, Maire de Vescemont quant aux poursuites pénales prononcées par l'office Nationale de l'Eau et des Milieux Aquatiques.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- de prendre une délibération de soutien à Monsieur Gaidot, Maire de Vescemont dans le cadre de l'affaire qui l'oppose à l'ONEMA.

7/ COMMEMORATION DU CENTENAIRE DE LA PREMIERE GUERRE MONDIALE

Rapporteur : Françoise RAVEY

L'année 2014 sera l'année du centenaire de la première guerre mondiale. Le gouvernement souhaite que les actions de commémorations se fassent à l'échelle départementale, et souhaite mobiliser les collectivités territoriales pour l'occasion. Le 9 novembre dernier, le Préfet du Territoire de Belfort a mis en place un comité de pilotage qui associe l'ensemble des acteurs locaux et prioritairement les communes qui possèdent une nécropole nationale.

La commune de Morvillars étant concernée, Madame le Maire a participé aux deux premières réunions et a intégré le groupe de travail intitulé « entretien et rénovation des nécropoles et carrés militaires ». Le 14 février dernier, une réunion de travail a lancé l'élaboration du programme commémoratif ainsi que les projets communaux en vue de leur labélisation. Chaque dossier sera soumis au comité départemental qui validera le projet. Celui-ci sera alors transmis à Paris dans le cadre de la mission du centenaire au plus tard le 1^{er} juin 2013, pour ensuite revenir au comité départemental fin du deuxième semestre.

En parallèle, l'inspection académique va proposer à tous les établissements scolaires du département de réfléchir sur les valeurs républicaines avec les élèves.

L'aide de l'Etat est conditionnée à la labélisation du projet.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- d'élaborer un projet d'action de commémoration du centenaire de la première guerre mondiale,
- de demander la labélisation de ce projet,
- d'autoriser Mme le Maire à signer tout document afférent.

8/ REVISION DE L'AMENAGEMENT DE LA FORET INTERCOMMUNALE

MEZIRE/MORVILLARS

Rapporteur : Jean-François BOICHARD

Ce dossier ne figurant pas à l'ordre du jour, il est demandé l'accord du Conseil Municipal pour le présenter.

Monsieur Boichard fait lecture du compte rendu de la première réunion de concertation entre les communes de Mézire et Morvillars et l'ONF concernant la révision de l'aménagement de la forêt intercommunale. Ce projet porte sur une durée de 20 ans soit de 2014 à 2033.

Il s'agit de prévoir sur 20 ans la gestion de la forêt intercommunale en partenariat avec l'ONF qui en est gestionnaire. Deux réunions feront suite à la première pour concrétiser le projet.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver les conclusions de la première réunion de concertation,
- d'autoriser la mise en étude et la révision du plan d'aménagement de la forêt intercommunale MEZIRE/MORVILLARS par les services de l'ONF pour 2014/2033.

9/ DECISIONS DU MAIRE

Madame le Maire souhaite saluer le travail de l'équipe municipale et souligne :

- l'avancée des travaux de transformation des locaux de la mairie et l'excellent travail du personnel communal

- la parution du premier numéro de Morvi-light à destination des habitants pour une information mensuelle tant sur le fonctionnement des services municipaux que sur les manifestations des associations locales.

- le travail des commissions « animation » et « enfance jeunesse » pour leurs actions et leur disponibilité notamment lors de la chasse aux œufs proposée pour la première fois aux enfants du village.

9/ QUESTIONS DIVERSES

Madame Baumgartner informe le Conseil Municipal de plusieurs dates de manifestations proposées par le CCAS :

- le 6 avril : animation « A vous de jouer » au Château,

- le 11 avril : les enfants du périscolaire invitent les personnes à passer un après-midi jeux intergénérationnel,

- du 15 au 19 avril : 4 demi-journées sont proposées aux jeunes de 10 à 17 ans avec les associations locales,

Et prochainement, mise en place de séances de remise à niveau du code de la route en partenariat avec l'auto- école Zimmerman pour les seniors.

Séance levée à 21 h 30